

DEPARTEMENT DES YVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

COMMUNE DES CLAYES-SOUS-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 11 Avril 2016

Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice : 33

L'an deux mille seize, le 11 Avril à 20 h 30,

Le Conseil Municipal de la Commune des CLAYES-SOUS-BOIS, légalement convoqué, s'est assemblé en séance ordinaire sous la présidence de **Madame COTÉ-MILLARD**.

Date de la convocation :
4 avril 2016

Date de l'affichage :
4 avril 2016

Présents : Madame Véronique COTÉ-MILLARD, Monsieur Philippe GUIGUEN, Madame Anne-Claire FREMONT, Monsieur Bertrand COQUARD, Madame Françoise BEAULIEU, Monsieur Matthieu COLOMBANI, Madame Christiane BONTEMPS, Monsieur Frédéric PELLERIN, Monsieur Alain LAVABRE, Monsieur Jean-Jacques LE COQ, Madame Martine PLASSART, Madame Françoise LETIZIA, Monsieur Paul BOURNONVILLE, Monsieur Philippe HURÉ, Madame Catherine GERONIMI, Madame Fabienne VAUGARNY, Madame Marion FANTUZZI, Madame Tiffany AMBIEHL, Monsieur Cyrille LAMIAUX, Monsieur Aurélien FARNAULT, Monsieur Marc LEROUGE, Monsieur Philippe PALLIN, Monsieur Gérard LEVY, Monsieur Denis GROJEAN, Madame Marie-Hélène RODRIGUES, Monsieur Nicolas HUE, formant la majorité absolue des membres en exercice.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Anne DALAIS, Madame Geneviève BOUSSINET, Madame Nathalie ZEKHNINI, Monsieur Damien RAIMBAULT, Monsieur Bilel BSIKRI, Madame Alexandrine NANCY Monsieur Antoine AKKAOUI.

Secrétaire de séance : Madame Tiffany AMBIEHL

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Liste des décisions prises en application des pouvoirs que le Conseil Municipal a délégués à Madame le Maire.

N°16-041 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL – Service Jeunesse

Objet : Contrat de cession avec la Sarl TAKLIT de Paris 2ème pour une prestation autour des métiers de la musique et des spectacles lors de deux conférences données en direction des collégiens de classe de 3^{ème} le 16 mars 2016 à l'Espace Noiret .

Coût : 250,00 € HT
 50,00 € TVA 20 %
 300,00 € TTC

N°16-042 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Règlementation – Commande Publique

Objet : Contrat avec la Société BODET SA de Paris 15^{ème} pour la maintenance et l'entretien des cloches, horloges et paratonnerres de la mairie et de l'Eglise St-Martin.

Coût :

Mairie :	290,00 € HT
Eglise St-Martin :	<u>369,00 € HT</u>
Total	659,00 € HT
	<u>131,80 € TVA 20 %</u>
	790,80 € TTC

N°16-043 : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : Convention avec le Groupe Moniteur pour la vente d'un espace publicitaire sur le web pour la diffusion de cinq annonces pour le recrutement d'un responsable des espaces verts, d'un technicien bâtiment, d'un cuisinier, d'un chargé de suivi comptable et d'un responsable du pôle éducatif.

Coût : 5 250,00 € HT
 1 050,00 € TVA 20 %
 6 300,00 € TTC

N°16-044 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL – Espace Noiret -

Objet : Contrat avec la compagnie Théâtre de l'Usine d'Eragny-sur-Oise pour une exposition intitulée « Hubert Japelle, affichiste de théâtre » du 9 au 16 avril 2016 aux Communs du Château.

Coût : **250,00 € TTC**

N°16-045 : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : Convention avec l'Union Francilienne des Fédérations des Centres Sociaux et Socioculturels de Morsang-sur-Orge (91) pour former un agent sur le thème « Réfèrent familles, une fonction au cœur du projet ».

Cette formation se déroule sur 3 modules de 2 jours pour une durée totale de 39 heures.

Coût : 500,00 € net (TVA non applicable)

N°16-046: DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : Convention avec avec l'Institut de Formation des Démocrates et Indépendants (IFDI) de Paris 15ème pour la formation d'un élu, Monsieur Marc LEROUGE, aux règles de la communication et entraînement aux médias.

Cette formation se déroule sur 3 modules de 2 jours pour une durée totale de 39 heures.

Coût : 375,00 € net (TVA non applicable)

N°16-047 : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Objet : Contrat avec la Société SOCOTEC France d'Eragny-sur-Oise (95) pour un diagnostic amiante et plomb avant les travaux de mise en conformité et d'aménagement de la mairie (rez-de-chaussée), des groupes scolaires Paul Eluard et René Coty, le gymnase Maurice Baquet et le bâtiment ex Sécurité Sociale.

Coût : Diagnostic : 14 800,00 € HT
2 960,00 € TVA 20 %
17 760,00 € TTC

Analyse d'échantillons prélevés : 65,00 € HT forfait
pour la recherche d'amiante 13,00 € TVA 20 %
78,00 € TTC

N°16-048 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Règlementation – Commande Publique

Objet : Contrat avec la Société EURL DATELCOM de St-Maur-les-Fossés (94) pour la maintenance et l'entretien du central téléphonique de la bibliothèque.

Le contrat est conclu pour une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2016 et renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

Coût : 622,00 € HT
124,40 € TVA 20 %
746,40 € TTC

N°16-049 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Règlementation – Commande Publique

Objet : Convention avec la Société SOCOTEC d'Alfortville pour des mesures acoustiques dans l'environnement des extracteurs en toiture de la Cuisine Centrale.

Descriptif de la mission :

- Mesures acoustiques en 2 points pour l'ambient (extracteurs en fonctionnement) et le résiduel (extracteurs à l'arrêt),
- les mesures seront effectuées sur une durée de 24 h
- Edition d'un rapport de mesure.

Coût : 1 840,00 € HT
368,00 € TVA 20 %
2 208,00 € TTC

N°16-050 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL – Service Jeunesse -

Objet : Contrat de cession avec Madame Sandra MALLET de Colombes (92) pour la tenue d'un stand d'informations le 16 mars 2016 à l'Espace Noiret autour du métier de dumiste dans le cadre de l'organisation de la rencontre des métiers de la musique et du spectacle intitulée par le service jeunesse et destiné aux collégiens de classe de 3ème.

Coût : 150,00 € (non assujetti à TVA)

N°16-051 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL – Service Jeunesse -

Objet : Contrat de travail avec Madame Julie BARET par l'intermédiaire du GUSO Guichet Unique Spectacle Vivant de Nanterre (92) pour le 16 mars 2016 à l'Espace Noiret dans le cadre de l'organisation de la rencontre des métiers de la musique et du spectacle intitulée par le service jeunesse et destiné aux collégiens de classe de 3ème.

Coût : 241,04 € (salaire brut)

N°16-052 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL – Service Jeunesse -

Objet : Contrat de cession avec la Sarl HEAVEN GUITARS de Croisières ((78) pour la tenue d'un stand d'informations autour du métier de luthier le 16 mars 2016 à l'Espace Noiret dans le cadre de l'organisation de la rencontre des métiers de la musique et du spectacle initiée par le service jeunesse et destiné aux collégiens de classe de 3ème.

Coût : 125,00 € HT
25,00 € TVA 20 %
150,00 € TTC

N°16-053 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service des Sports -

Objet : Convention de mise à disposition ponctuelle, à titre gracieux, de l'Espace Sportif Thierry Gilardi à l'association Les Clayes Handisport le 3 avril 2016 pour le déroulement des jeux de la solidarité.

N°16-054 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service des Sports -

Objet : Convention de mise à disposition ponctuelle, à titre gracieux, du réfectoire et de la cour de l'école Marcel Pagnol à l'association Les Clayes Handisport le 3 avril 2016 pour le déroulement des jeux de la solidarité.

N°16-055 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Objet : Convention avec TERRE DES MONDES de Saint-Ouen (93) pour l'organisation de sept ciné-conférences avec projection au cours de la saison 2016/2017 à l'Espace Philippe Noiret.

Ces séances se tiendront les 9 octobre, 25 novembre, 11 décembre 2016 et 15 janvier, 10 février, 10 et 31 mars 2017.

Coût : 739,86 € la séance.

739,86 € x 7 = 5 179,02 € HT
284,85 € TVA 5,5%
5 463,87 € TTC

N°16-056 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service de la Règlementation – Commande Publique

Objet : Avenant n°1 au marché de service « Programmiste pour la réhabilitation d'un centre de loisirs et pour la création d'un centre de loisirs maternel/halte-garderie/ludothèque avec le Cabinet d'Architectes DPLG Isabelle GROSNIER de Paris 18ème.

Le marché initial était signé le 4 avril 2011 pour une opération de construction d'un centre de loisirs et une opération de réhabilitation d'un second centre de loisirs.

La prestation consistant à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la programmation mais aussi, en option, l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur la qualité environnementale du bâtiment.

Suite à l'abandon pure et simple par la commune du projet de création d'un centre de loisirs maternel/halte garderie/ludothèque, il s'en est suivi une modification dans les missions confiées au titulaire.

Il convient alors de revoir la rémunération de la programmiste d'où cet avenant.

Le montant définitif du marché est de 25 401,25 € HT soit **30 481,50 € TTC** (TVA 20%)

N°16-057 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Objet : Convention avec Madame Caroline DONNADIEU de Verneuil-sur-Seine (78) pour le prêt d'une exposition intitulée « Ciné-Fil » qui se tiendra du 1er au 3 avril 2016 dans le hall de l'Espace Noiret.

Coût : **400,00 € net**

N°16-058 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Objet : Convention avec Madame Anita LOISEL de Beynes pour le prêt d'une exposition intitulée « Déconstruction » qui se tiendra du 1er au 3 avril 2016 dans le hall de l'Espace Noiret.

Coût : **50,00 € net**

N°16-059 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Objet : Convention avec Monsieur DI ROSA, par l'intermédiaire du GUSO Guichet Unique Spectacle Vivant de Nanterre pour une prestation technique les 24 et 25 mars 2016 lors du spectacle « Pierre Richard III » à l'Espace Noiret.

Coût : **385,93 € (salaire brut)**

N°16-060 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service des Sports -

Objet : Convention de mise à disposition ponctuelle, à titre gracieux, du terrain de pétanque et de locaux attenants à l'Amicale des Policiers de Plaisir le 4 juin 2016 au Parc Carillon pour le déroulement de son tournoi annuel de pétanque.

*_*_*_*_*

Liste des délibérations adoptées par le Conseil Municipal :

2016-030 : BUDGET PRIMITIF 2016 – BUDGET PRINCIPAL VILLE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité : 27 voix pour et 6 voix contre.

ARTICLE 1 : Adopte le budget primitif 2016 – Budget VILLE, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 25 685 949.00 € en section de fonctionnement
- 7 297 313.06 € en section d'investissement.

2016-031 : BUDGET PRIMITIF 2016 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité : 27 voix pour et 6 abstentions.

ARTICLE 1 : Adopte le budget primitif 2016 – Budget annexe Assainissement, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 494 000.00 € en section de fonctionnement
- 704 000.00 € en section d'investissement.

2016-032 : VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité : 27 voix pour et 6 voix contre.

ARTICLE 1 : décide de

- Diminuer, sans lien entre les taux, le taux de la taxe sur le foncier bâti,
- Maintenir et la taxe sur le foncier non bâti,
- Fixer le taux de la taxe d'habitation

Les taux pour l'année 2016 sont :

- Taxe d'habitation : 13.92%,
- Taxe sur le foncier bâti : 21.25 %,
- Taxe sur le foncier non bâti : 65.46 %,

2016-033 : *AUTORISATION DE TRAVAUX POUR L'ACCUEIL DE LA MAIRIE*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

ARTICLE 1 : Autorise Madame le Maire à déposer, au nom et pour le compte de la commune, une demande d'autorisation de travaux.

ARTICLE 2 : Les travaux seront réalisés au cours de l'année 2016 après validation des autorisations administratives.

ARTICLE 3 : Les crédits permettant la réalisation des travaux sont inscrits au budget principal de la ville.

2016-034 : *RAPPORT DE LA COMMISSION D'ACCESSIBILITE EN DATE DU 12 NOVEMBRE 2015*

Le Conseil Municipal,

ARTICLE 1 : *Prend acte de la présentation du rapport.*

2016-035 : *PROMESSE DE VENTE DES PARCELLES CADASTREES AE N°369 SUR LA COMMUNE DE VILLEPREUX ET AE N°467 SUR LA COMMUNE DES CLAYES-SOUS-BOIS AU PROFIT DE LA SOCIETE GESTION ET ORGANISATION FONCIERE*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité : 27 voix pour et 6 abstentions.

ARTICLE 1 : Autorise Mme le Maire où son représentant à signer la promesse de vente, avec le Groupe Le Carré de l'Habitat, des parcelles AE n° 369 et AE n° 467 pour une superficie de 4 462 m².

ARTICLE 2 : Le prix au m² est fixé à 700 000 euros HT.

ARTICLE 3 : La recette issue de la présente est inscrite au budget de la ville.

2016-036 : *CONVENTION RELATIVE AUX MISSIONS DU CONSEILLER DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ARTICLE 1 : Autorise le Maire à signer la convention pour une durée de 3 ans avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Ile de France, sis, 15 rue Boileau - 78000 VERSAILLES et représenté par Monsieur Jean François PEUMERY en sa qualité de Président,

2016-037 : MODALITES D'ORGANISATION DU SYSTEME DES ASTREINTES TECHNIQUES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ARTICLE 1 : Décide de valider le règlement intérieur relatif à l'organisation du système des astreintes techniques, pour mise en application immédiate.

ARTICLE 2 : Charge Madame le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et précise que la dépense est prévue au budget de la Ville (chapitre 012).

2016-038 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ARTICLE 1 : Approuve la modification du tableau des effectifs comme suit :

Grades	Nombre de postes		
	Initial	Supprimé	Final
Filière Administrative			
Attaché	12	- 4	8
Rédacteur principal de 2ème classe	2	- 1	1
Adjoint administratif de 2ème classe	17	- 5	12
Filière Animation			
Animateur	5	- 1	4
Filière Technique			
Agent de maîtrise	20	- 3	17
Adjoint technique de 2ème classe	98	- 5	93
Adjoint technique de 2ème classe à temps non complet (21 heures hebdomadaires)	1	- 1	0
Filière Médico-Sociale			
Puéricultrice cadre de santé	1	- 1	0
Puéricultrice classe normale	1	- 1	0
Educatrice de Jeunes Enfants	3	- 1	2

Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	8	- 3	5
Atsem principal de 2ème classe	9	- 1	8

2016-039 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ARTICLE 1 : décide de verser les subventions 2016 aux associations, selon le tableau ci-après.

2016-040 : MODIFICATION STATUTAIRE RELATIVE AUX COMPETENCES DE SQY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ARTICLE 1 : Approuve la modification statutaire relative aux compétences de Saint-Quentin-en-Yvelines selon la liste et les plans ci-annexés (annexe 1).

ARTICLE 2 : Approuve le projet de statuts de Saint-Quentin-en-Yvelines et ses annexes ci-joints (annexe 2).

ARTICLE 3 : Sollicite de Monsieur le Préfet, la prise d'un arrêté portant modification statutaire et transfert de compétences.

2016-041 : AIDE FINANCIERE AUX PROJETS DES ECOLES ELEMENTAIRES JEAN JAURES ET RENE COTY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 : Décide de verser une aide financière directement à la coopérative des écoles Jean-Jaurès et René Coty d'un montant de 3000€

ARTICLE 2 : Les écoles s'engagent à fournir les justificatifs des dépenses engagées une fois les sorties réalisées.

Les délibérations peuvent être consultées, dans leur intégralité, en mairie.

Pour affichage, le 18 Avril 2016

**Le Maire,
Conseillère Régionale,**

Véronique COTE-MILLARD